

Copie Rio de Janeiro le 26 juin 1823.

Monsieur le Commandant

Il est avéré que les Provinciaux de Rio de Janeiro, de Bahia, et de Minas Gerais manifestent depuis quelque temps une tendance naturelle à envoyer leurs Enfants en France pour y être élevés; et cette prédilection pour notre Patrie est trop honorable en elle même pour ne pas être appréciée par tous nos Compatriotes; mais la France doit espérer plus soit des Officiers qu'elle envoie, soit des députés qu'elle entretient en cette contrée: ces Fonctionnaires ne peuvent perdre de vue les résultats avantageux qui nous avons à recueillir de cet état de choses et ils ne sauraient mettre trop de soins et d'ardeur à fomenter et à exciter cette tendance.

M^r De Cunha, Intendant général de la Police du Brésil, est venu chez-moi aujourd'hui, et, après m'avoir dit qu'il désirait envoyer le plutôt possible son fils aîné dans un collège en France afin qu'il y eût une bonne éducation, il a ajouté qu'il lui rendrait un service signalé si je pouvais obtenir le passage pour cet enfant dans un des bâtiments du Roi destinés à retourner en Europe. J'ai répondu poliment que je me prêtais avec plaisir à lui faciliter cette faveur autant qu'il était en moi, que je m'empresserais de vous faire part, en votre qualité de Commandant de la Station Française au Brésil, de la demande qu'il venait de me présenter; je n'ai pas même hésité à lui déclarer franchement que vous seriez très disposé à accorder ce passage.

M^r De Cunha est un clerc très distingué et d'après l'influence qu'il exerce en cette contrée autant par ses emplois éminents que par ses qualités personnelles, son exemple ne peut manquer de produire un bon effet: il est père de 4 garçons et il m'a avoué qu'il était résolu à les envoyer tous successi-

meurt en France

(signé) Malin